

CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FRESNES

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU *Jeudi 28 janvier 2016* à 20h30

Séance du 28 janvier 2016

L'an deux mille seize, le vingt-huit du mois de janvier

Le Conseil Municipal de FRESNES, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DYÉ Jean-Marie, Maire.

Date de convocation : 21 janvier 2016

Date d'affichage : 21 janvier 2016

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de votants : 15

Présents : MM DYÉ Jean-Marie, AUDIANNE Marie-Claude, CHARLUTEAU Grégory, RILLET Patricia, DEPOND Jean-Marie, CHARTRAIN Daniel, FOINARD Corine, MONTARU Jean-Pierre, FOLLET Mireille, PRIOUX Sébastien, HOMET Céline, GAUTIER Patrick, BENOIST Béatrice et BOIS pierre.

Absente excusée : Mme GASTOUT Sandrine donne pouvoir à Mme FOINARD Corine

Monsieur CHARTRAIN Daniel a été nommé secrétaire de séance.

Après approbation du compte rendu du 18 décembre 2015, passage à l'ordre du jour.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DE CHITENAY : OUVERTURE DE CREDIT AVANT LE VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2016

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur CHARLUTEAU Grégory, Maire-Adjoint, qui fait le point sur le dossier d'enfouissement de réseaux Rue de Chitenay. Le SIDELC prend en charge 80% du HT sur l'électricité, le téléphone est à la charge de la commune avec maîtrise d'œuvre par le SIDELC. En ce qui concerne l'éclairage public, la Commune gère entièrement cette partie, la consultation des entreprises est lancée. En ce qui concerne les subventions, la DRS est acquise pour 17 000 €, quand à l'ADEME nous n'avons pas encore de réponse.

Pour permettre l'avancement du dossier et payer les travaux, il est nécessaire d'ouvrir les crédits au budget communal 2016 avant le vote des budgets. L'estimatif du SIDELC concernant l'électricité et le téléphone s'élève à 27 135,40 €. Monsieur le Maire propose de voter l'ouverture de crédit aux comptes investissement dépenses 21534 et 21533 du budget communal 2016 pour la totalité de l'estimation, arrondie à 28 000 €, soit 11 000 € pour le compte 21534 réseaux d'électrification et 17 000 € au compte 21533 réseaux câblés avant le vote du budget communal 2016.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité d'ouvrir les crédits en dépenses d'investissement du budget communal 2016 aux comptes :

- 21534 réseaux d'électrification pour 11 000 €
- 21533 réseaux câblés pour 17 000 €

avant le vote de celui-ci.

Ces dépenses seront reprises au budget communal 2016, section investissement dépenses.

VIDEO SURVEILLANCE : MONTANT A INSCRIRE AVANT LE VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2016

Monsieur le Maire fait le point sur le dossier vidéosurveillance et propose d'ouvrir les crédits au budget communal 2016 avant le vote de celui-ci, sur la base du plan de financement estimé lors des dépôts des dossiers de subvention soit 55 000 € pour l'ensemble du projet.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, d'ouvrir les crédits, en avance sur le budget communal 2016 en dépenses d'investissement au compte 2181 installations générales agencements et aménagements divers pour 55 000 €. Cette dépense sera reprise au budget communal 2016 en section d'investissement dépenses.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016 : NOMINATION DU COORDONATEUR COMMUNAL ET INDEMNISATION DES AGENTS RECENSEURS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le recensement de la population a lieu entre le 21 janvier et le 20 février 2016, et que la Commune va recevoir une dotation forfaitaire de 2 351 € pour ce recensement. A cet effet, il faut désigner un coordonnateur communal pour gérer ce recensement et encadrer les agents recenseurs.

Monsieur le Maire propose :

- de nommer Madame AUDIANNE Marie-Claude comme coordonnateur car elle l'était déjà lors du dernier recensement de 2011
- de reverser aux deux agents recenseurs la dotation forfaitaire de recensement que la Commune va percevoir, comme lors du précédent recensement en 2011.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité :

- de nommer Madame AUDIANNE Marie-Claude comme coordonnateur communal pour le recensement de la population de 2011.
- de reverser aux deux agents recenseurs, Madame AUPERIN Maryvonne et Madame HAC Océane la dotation forfaitaire de recensement que la commune va percevoir, soit 1 175,50 € brut chacun.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des prochaines dates prévisionnelles des réunions commissions finances :

- le 26 février 2016 à 20 h
- le 4 mars 2016 à 20 h en présence de la Trésorière
- le 25 mars 2016 à 20 h commission élargie à tout le Conseil Municipal
- le 31 mars 2016 à 20h30 réunion du Conseil Municipal pour le vote des budgets 2016

En plus il y aura une réunion MAPA vers le 22 ou 23 février 2016 pour l'enfouissement des réseaux qui débutera début mars pour environ 7 semaines de travaux. Ensuite pose de l'éclairage public + 2 lampadaires aux logements locatifs.

Il est demandé s'il était possible de mettre l'éclairage public allée du Parc et si le branchement électrique était posé dans le Parc de Loisirs.

Il est également était signalé les trous importants Rue des Acacias. Il faudra faire un débarnage. Une entreprise va passer pour nous proposer un devis.

La distribution du bulletin annuel 2015 se fera le vendredi 29 janvier 2016.

La séance est levée à 21h15

Le Maire,
J.M DYÉ.